

Bonjour,

Très intéressé depuis plusieurs années par une participation plus active au fonctionnement de la coopérative, je présente ma candidature au CS d'Ouvaton.

Ayant fait carrière dans les fonctions financières et de contrôle de gestion, la plus grande partie au sein de petites entreprises, parfois filiales françaises de groupe internationaux, avec quelques passages dans des moyennes et grandes, j'ai développé un idéal économique axé sur l'indépendance, la proximité et la solidarité entre toutes les parties actrices des biens communs auxquels tant l'entreprise que l'informatique de réseau appartiennent. Cet idéal est encore fort éloigné de l'économie d'aujourd'hui. La forme de société coopérative est l'une des (très) rares réponses déjà possible pour tendre vers lui.

J'en donne deux exemples.

* L'entreprise est un bien commun par plusieurs caractéristiques comme les marchés et les ressources exploitées mais surtout parce que comme employeur direct ou indirect elle est le principal vecteur qui permet d'une part au citoyen salarié d'assurer sa subsistance et d'autre part de subvenir au financement des institutions de la société.

Une économie de marché n'existe que parce que la structure que la société a architecturée est capable de la porter et de la réguler. C'est la structure de cette architecture qui permet l'expression d'une demande et l'élaboration d'une offre.

Notre monde économique a rendu impossible la quasi autarcie dans laquelle vivait la majeure partie de la population avant la révolution industrielle et, de façon plus évidente, Cro-Magnon dans sa grotte. La contre-partie pour "nous" avoir retiré notre autonomie est que l'emploi, qui nous assure la subsistance que Cro-Magnon trouvait naturellement autour de sa grotte, est devenu un bien commun. Le contrat de service ou celui de travail n'est pas une des variables d'ajustement sur laquelle peut s'appuyer le gestionnaire de l'entreprise pour préserver la valeur pour son propriétaire de l'outil de production mais un bien commun sur lequel les actions engagées se décident collectivement. La société coopérative est une proposition en ce sens.

* Nous vivons dans une société structurée autour d'une économie de production qui est capable de fabriquer tout le matériel essentiel nécessaire à assurer la subsistance de ces concitoyens depuis deux siècles, et qui cherche désespérément à produire de "l'inutile", d'abord matériel depuis la moitié du XIX^e jusqu'à la moitié du XX^e siècle dont la consommation en quantité suffisante a été trouvée dans la guerre (1870 puis 1914-18 et 1939-45 pour les plus significatives), puis a diversifié sa production vers d'autres vecteurs matériels tels que l'espace, le (sur?) confort et la (sur?) sécurité, l'apparence etc. La valeur acquise s'est décalée plus récemment vers l'immatériel, le service et le virtuel, le moteur économique commence à passer de l'avoir vers l'être.

Le WEB est le principal vecteur pour le passage de l'avoir à l'économie de l'être, l'économie du virtuel est un intermédiaire. En cela il est un bien commun, malheureusement administré par des sociétés capitalistes comme un centre de profit et, plus récemment, par des forces politiques pour lui incorporer une fonction de police, les deux étant très attirés par son puissant pouvoir de manipulation des masses. Le WEB est l'outil politique pour aller vers la société de demain. Disposer de structures d'hébergement indépendantes est une condition sine qua non de la sauvegarde de notre liberté, de notre individualité et de notre indépendance.

Ouvaton est la bonne structure au bon moment.

Maintenant il est aussi des réalités pratiques auxquelles il est indispensable qu'Ouvaton s'adapte.

L'une des premières est d'accompagner le directoire afin de retrouver une profitabilité sans laquelle aucune entreprise ne subsiste. 2014 est la quatrième année consécutive de perte malgré les actions de redressement qui ont déjà été engagées. Celles-ci atteignent maintenant un niveau important (plus de la moitié du capital et près d'une année de chiffre d'affaire), niveau qu'une gestion très prudente de la trésorerie rend encore supportable, mais cela ne peut pas durer.

Les rapports de gestion nous indiquerons l'analyse qu'il en est fait et les actions envisagées.

La révision tarifaire engagée a été probablement trop modeste au regard des réalités : Le choix de l'indépendance nous prive des supports de revenus, publicitaires principalement, qui permettent aux offres conventionnelles de proposer du gratuit ou des tarifs "artificiellement" bas. Ce choix a un coût, et vouloir tenter une stratégie commerciale de minimisation de ce coût est peut-être une erreur car elle efface alors l'avantage concurrentiel d'Ouvaton, ne lui permet pas de dire vous payez le juste prix pour maintenir votre liberté, votre autonomie et votre différenciation d'une économie insensée. Vous payez le juste prix pour préserver la confidentialité de vos données, pour ne pas être identifié, marqué, pisté.

Une autre particularité m'interpelle : la très et trop faible représentativité féminine dans les organes de gestion d'Ouvaton. Je crois important de revenir à la mixité de dirigeants qui apparaissait lors de mon adhésion. Ce n'est pas une question de mode ou d'image, mais une nécessité écologique vitale : une entreprise est un système vivant complexe à la rationalité limitée, donc animé d'une subjectivité significative, et ce déséquilibre abyssal dans les organes de direction et de réflexion induit des stratégies différentes de celles adoptées par un outil de gestion mieux équilibré. C'est une autre question urgente de survie, et peut-être celle-ci et la précédente sont-elles liées.

Maintenant que j'ai présenté quelques une des lignes directives de mon approche, je tiens à vous dire mon désir de me mettre au travail, ma grande disponibilité et informer de la contrainte dont cette dernière est le corollaire: Étant attributaire du RSA, si les obligations du contrat d'insertion en cours me laisse du temps, mes disponibilités financières ne me permettent pas de prendre en charge le transport, même occasionnel, sur Paris, pouvant par contre être hébergé sur place.

Je pense que la nature d'un tel engagement relève du bénévolat solidaire, et que la prise en charge de ce coût par une structure coopérative d'une si modeste surface financière n'est pas souhaitable, aussi pensais-je auparavant que ma candidature n'était pas envisageable.

Il est par contre possible que je participe à des débats internes par messages électroniques, aux votes par correspondance, et, peut-être, aux réunions par téléconférence en faisant probablement évoluer ma liaison Internet de 4G en ADSL, ce qui sera d'un coût mensuel que ma situation me permettra d'absorber.

Voilà l'état d'esprit dans lequel je propose aux membres de l'assemblée générale ma candidature au conseil de surveillance de la coopérative Ouvaton avec l'intention de contribuer dans la mesure de mes possibilités à son heureux fonctionnement.

Coopérativement,
Thomas Gelée.